

10.—Ces *voyelles* ne sont qu'au nombre de cinq, et le nombre des sons de la langue française peut être porté à quatorze, savoir : *a é ê e i o u eu ou an in on un et.*

11.—On pourrait ajouter les *voyelles* longues, comme : *â* dans *pâte* ; *ê* dans *baptême* ; *î* dans *gîte* ; *ô* dans *apôtre* ; *œ* dans *jeûne*, &c.

12.—Les *consonnes* sont : *b c d f g h j k l m n p q r s t v x z.*

Le mot *consonne* signifie qui sonne avec, ou qui accompagne le son : *Ch, gn, gn, qu*, n'étant que des articulations simples, sont également placées au nombre des *consonnes*.

13.—On ne peut articuler les *consonnes* que lorsqu'elles sont accompagnées de *voyelles*.

14.—On appelle *SYLLABE* une ou plusieurs lettres réunies que l'on prononce d'une seule émission de voix. Ex : C'est Dieu qui a fait tout ce qui est.—Chacun de ces mots est d'une seule *syllabe*.

15.—Une *syllabe* peut être composée d'une ou de plusieurs lettres. Une lettre formant à elle seule une *syllabe*, est toujours une *voyelle*.

EXEMPLES DE SYLLABES D'UNE SEULE LETTRE :

Dieu a l'œil en tous lieux ; le vin d'*Ai* ; la nymphe *Io*.

a, a-î, i-o, forment autant de *syllabes* qu'il y a de lettres.

EXEMPLES DE SYLLABES DE PLUSIEURS LETTRES :

Ne vois que les gens de bien.

16.—Un mot peut être composé d'une ou de plusieurs *syllabes*.